



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JANVIER 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres ayant délibéré : 7

Séance à 18h30

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 10 janvier 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle C de la Salle Pomme d'Or, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – Mme Jean-Louis MICHALOWICZ– Mme Marie ESPANET - Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Daniel BOE – Mme Christine PRAME– Mme Caroline LEGROS – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX –M. Christophe SIMONIN.

Mme Sophie JOANNES-AUBERT est élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-06 : Dénomination de la nouvelle salle des fêtes

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux bâtiments publics de la commune. La dénomination des bâtiments est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

VU le code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT d'une part que des bâtiments publics de la commune de Mourmelon-Le-Petit ne portent pas de dénomination ;

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer des dénominations aux lieux publics qui en sont dénués afin de faciliter le repérage au sein de la commune ;

CONSIDERANT la proposition de la commission « travaux nouvelle salle polyvalente », réunis le 30 novembre 2023,

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la proposition :

« Salle associative du Petit Mourmelon »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de valider la proposition de dénomination de la nouvelle salle polyvalente comme suit :

« Salle associative du Petit Mourmelon »

Fait à MOURMELON LE PETIT 18 Janvier 2024

Le Maire
René MAIZIERES



Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 18 janvier 2024
Et de la publication, le 18 janvier 2024
Le Maire
René MAIZIERES